

COMMUNE DE JUSSAC

délibération :
D_2022_2_5

L' an deux mille vingt deux, le mercredi 13 avril à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle polyvalente de Jussac, sous la présidence de Monsieur ARNAL André, Adjoint.

Nombre de conseillers en
exercice : 19

Date de convocation du : 08 Avril 2022

Présents : 10

Présents : Monsieur ANDRE Jean-Luc, Monsieur ARNAL André, Madame CLUSE Nathalie, Madame COLOMB Yvette, Madame FOUSSAT Françoise, Monsieur GRAFFOUILLERE Pierrick, Madame LINARD Danielle, Madame PRADEL Céline, Monsieur VIOLLE Willy, Monsieur ROUX Hervé

Votants : 18

**Objet : Affectation du
résultat : budget Transport
Scolaire**

Pouvoirs :

Madame BASTIEN Joëlle a donné pouvoir à Madame LINARD Danielle
Madame GANE Cécile a donné pouvoir à Madame CLUSE Nathalie
Monsieur LACROIX Michel a donné pouvoir à Monsieur ARNAL André
Madame MALHERBES Caroline a donné pouvoir à Madame FOUSSAT Françoise
Monsieur RODIER Jean-François a donné pouvoir à Madame FOUSSAT Françoise
Monsieur SCIORETO Cyrille a donné pouvoir à Monsieur ARNAL André
Madame DELHOSTAL Anne a donné pouvoir à Madame PRADEL Céline
Monsieur PRIVAT Jean a donné pouvoir à Monsieur ANDRE Jean-Luc

Absent(s) :

Excusé(s) : Madame BASTIEN Joëlle, Madame GANE Cécile, Monsieur LACROIX Michel, Madame MALHERBES Caroline, Monsieur RODIER Jean-François, Monsieur ROFFY Jacques, Monsieur SCIORETO Cyrille, Madame DELHOSTAL Anne, Monsieur PRIVAT Jean

Secrétaire de Séance : Madame Danielle LINARD

Après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2021,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** de procéder à l'affectation du résultat de la section de fonctionnement comme suit :

Reports _ POUR RAPPEL	
Excédent reporté de la section Investissement de l'année antérieure	454.11€
Excédent reporté de la section Fonctionnement de l'année antérieure	461.10€
Soldes d'exécution	
Un solde d'exécution (Déficit - 001) de la section d'investissement de :	3 160.00€
Un résultat d'exécution (Excédent - 002) de la section de fonctionnement de :	9 191.58€
Restes à réaliser	
Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :	
En dépenses pour un montant de :	0.00€
En recettes pour un montant de :	0.00€
Besoin net de la section d'investissement	
Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à :	2 705.89€

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par Le Conseil Municipal, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section :

Compte 1068	
Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) :	2 705.89€
Ligne 002	
Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) :	6 946.79€

Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0

Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme,
Le 1er Adjoint,
André ARNAL

